

BIEN-ÊTRE au TRAVAIL

PRÉVENTION des Risques Psychosociaux

— Augmentez la Productivité de votre entreprise —

► **En diminuant :**
le turnover, le stress, l'absentéisme

► **En améliorant :**
le bien-être au travail de vos salariés

*« L'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des travailleurs. »
(article L4121-1 du code du travail)*

NOS PRESTATIONS

- Évaluation des risques
- Élaboration d'un plan d'actions
- Intégration dans votre document unique
- Formations sur mesure
- Coaching et accompagnement
- Cellule d'écoute psychologique

► **Valeurs**
Respect • Empathie
Dialogue • Ecoute

► **Atouts**
Discrétion • Confidentialité
Disponibilité • Proximité

 **AZENORA • Laurence COÏC**

Intervenante en Prévention des Risques Professionnels DIRECCTE Bretagne n° BRE / 2013 / 022
06 61 94 49 72 • contact@azenora.fr • www.azenora.fr

Laëtitia FIRQUET

Psychologue d'Entreprise n° ADELI : 29 9303 27
06 01 78 98 13

